

# CUMA LA LANDAISE

## Contribution au débat sur le projet d'aéroport

Crée en 1981, la CUMA de Notre Dame des Landes n'a cessé de se développer pour atteindre aujourd'hui une importance économique indéniable ; les quelques chiffres suivants le prouvent :

- Chiffre d'Affaire Annuel : 457 000€ (3000 000F)
- Montant annuel d'investissement : 172 000€ (1128 000F) (Moyenne des 5 dernières années)
- Nombre d'emplois : 7 salariés (chauffeurs-mécaniciens) permanents, 1/3 de secrétaire + des saisonniers, soit l'équivalent de 8 emplois plein temps.

Tous les agriculteurs de Notre Dame des Landes sont adhérents à la CUMA. Son aire d'activité déborde également sur les communes voisines. Elle intervient en prestations de service pour les CUMA de Grandchamp des Fontaines et Sucé sur Erdre.

## Conséquences de la réalisation du projet

- Diminution importante de l'activité :  $\frac{1}{4}$  de la surface agricole de la commune se trouve dans la ZAD, auquel il faut ajouter l'emprise des infrastructures annexes.
- Du fait de cette baisse d'activité, plusieurs emplois seront naturellement supprimés.
- Difficultés pour continuer à aller travailler avec de gros matériels chez les agriculteurs situés de l'autre coté de l'aéroport.
- Partenariat interrompu avec les CUMA de Grandchamp et Sucé. Les trajets plus longs et plus encombrés pour se rendre dans ces communes avec des ensileuses ou des moissonneuses batteuses ne nous permettront pas de continuer à leur apporter ces services. Du coup c'est un équilibre et une collaboration trouvés entre ces trois CUMA qui sera défait.
- Fragilisation de l'équilibre financier de la CUMA et par conséquent, des exploitations adhérentes : l'amortissement des investissements, la multitude des services proposés, possibles avec un certain volume d'activité, deviendront difficiles avec un nombre restreint d'utilisateurs.

**En conclusion**, la pérennité de la CUMA sera compromise par la réalisation d'un tel projet.

La remise en cause de notre Coopérative, outre les conséquences en terme de perte d'emplois, conduirait à rendre plus fragiles et moins attractives les exploitations qui resteront sur la commune.